

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 1 sur 5
--	----------------------------------	------------------------------------

PROCES VERBAL DE REUNION

Date : 09/01/2025 à 20h30	Lieu : Salle du Conseil Municipal
---------------------------	-----------------------------------

Membres :
Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absent excusé : Frédéric PUGNERE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE	Date de diffusion : 14/01/2025
-----------------------------	--------------------------------

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	----------------------------------	--

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Compte Administratif 2024
2. PLU
3. Exercice PCS Inondation
4. Repas des aînés et vœux du Maire
5. Solidarité Mayotte
6. Assurance statutaire du CDG
7. RIFSEEP
8. Livre HISTOIRE DU PIN
9. Remise de livres à l'Association « Voyages Culturels »
10. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Le maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, le rajout d'un point à l'ordre du jour « Remise de livres à l'Association « Voyages Culturels ».

Frédéric PUGNERE, absent, donne pouvoir à Lysiane PALISSE.

1 COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Compte administratif sera voté en février car l'Administration n'a pas transmis le compte de gestion. Le résultat estimé pour l'année 2024 est de 109 000 €. La trésorerie au 31/12/2024 est de 230 000 €.

2 PLU

Ce point est reporté à Février 2024 en raison de l'incertitude législative sur la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette en 2050).

3 EXERCICE PCS INONDATION

Un exercice du PCS inondation sera organisé en avril (un lundi, mardi ou jeudi) pour toutes les communes du Val de Tave. Le référent local pour LE PIN sera Joël PUJADE qui sera également observateur pendant l'exercice. Il y aura un scénario commun à toutes les communes (pluie) avec une partie spécifique à chaque commune qui concernera les parties sensibles à protéger (école, maisons isolées, fermeture de certaines voies et ponts sensibles comme La Garonne, La belette, La Pastissiere, Le Pont sur La Tave (Chemin de Cavillargues,) ... Il n'y aura pas de pré positionnement des barrières.

L'ensemble des membres du PCS seront réquisitionnés pour l'exercice (sauf cas de force majeure).

4 REPAS DES AINES ET VŒUX DU MAIRE

L'organisation des préparatifs a été définie :

- Préparation : vendredi à 11 heures 30 et samedi à 9 heures 30
- Remise en état de la salle des fêtes : dimanche à 10 heures 30

PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
----------------------------------	--

5 SOLIDARITE MAYOTTE

A la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables. L'AMF tient à témoigner sa solidarité aux familles endeuillées, aux habitants et aux élus de Mayotte. Ils appellent les communes et intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence déployées ou en préparation. L'AMF a décidé de la mise en place d'un dispositif de veille et de soutien « Solidarité AMF/Mayotte ». L'urgence est le secours aux victimes, la fourniture de biens essentiels, le déblaiement et le rétablissement des infrastructures d'importance vitale. La Protection civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte », est présente dans la région et met en place un dispositif de soutien dont l'objectif immédiat est de répondre à ces premières urgences. L'AMF soutient cette opération. Les collectivités territoriales peuvent y contribuer en adressant leurs dons par virement à La Protection civile (réservé aux collectivités) : <https://www.amf.asso.fr/documents-lamf-appelle-la-solidarite-nationale-avec-mayotte-met-en-place-un-dispositif-soutien-avec-la-protection-civile/42436>

Le conseil municipal s'associe à la démarche par un don financier de 500 € voté à l'unanimité.

6 ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG

Le Centre de Gestion doit mettre en concurrence son prestataire pour couverture/maladie des employés municipaux et demande la position du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette mise en concurrence.

7 RIFSEEP

Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rajout de la catégorie B des fonctionnaires de la commune dans le RIFSEEP.

8 LIVRE HISTOIRE DU PIN

Un projet de texte pour le futur livre sur LE PIN sera prochainement proposé par Alain MAUGER. Un comité de relecture sera créé avec élus et de non élus ayant participé à la collecte des données. Un appel à participation sera lancé à toutes les personnes ayant participé au projet.

9 REMISE DE LIVRES A L' ASSOCIATION « VOYAGES CULTURELS »

Sur le conseil de la DLL Mireille ROUZAUD propose au conseil municipal un don de livres, aujourd'hui propriété de la commune (bibliothèque municipale), à l'Association « Voyages Culturels ».

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

10 QUESTIONS DIVERSES

10.1 25^{ème} Rallye des Vins du Gard

Il aura lieu le 23 Mars 2025

10.2 Système pastoral sur la commune

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	----------------------------------	--

M. Pierre MARIE a proposé à la commune l'installation de moutons sur la commune, demande qui sera examinée par la commune.








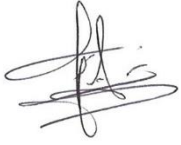
10.3 Prochaine réunion du SIRP

Elle aura lieu le 15 janvier à 17 heures 45.

**PROCES VERBAL
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	